la cgt Centrale Finances

# CONTACT

SYNDICAT CGT DE L'ADMINISTRATION CENTRALE ET DES SERVICES DES MINISTÈRES ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS ET DU PREMIER MINISTRE

JANVIER/FÉVRIER 2016

26 JANVIER | NOS LUTTES, NOS CONQUÊTES | BERCYSIMPLE | LE RIFSEEP S'INSTALLE | COP21 À BERCY

## Meilleurs vœux !

Que nous n'ayons plus à revivre ces scènes épouvantables pas plus dans nos rues qu'aux marches de l'Europe où viennent se heurter ces centaines de milliers d'êtres humains à nous autres pareils. Que dans le difficile combat contre le terrorisme nous n'ayons pas à sacrifier ce que nous sommes.

L'émotion et la peur, ne sauraient servir de prétexte au Gouvernement pour constitutionnaliser l'état d'urgence qui permet d'octroyer plus de pouvoir à la police, aux services de renseignements, à l'administration, ceci au détriment de l'autorité judiciaire. De même, la CGT dénonce et combattra avec force le projet de loi constitutionnalisant une vieille idée de l'extrême droite : la déchéance de nationalité de citoyens binationaux nés français. Ce calcul politicien, qui crée une sous-catégorie de citoyens constitue une infamie.

En tant que syndicalistes nous avons tant de choses à souhaiter, nous agirons aussi pour que cette année nous rassemble pour mettre fin à l'austérité salariale, au blocage des déroulements de carrière, à la souffrance au travail, aux réorganisations de service imposés sans l'avis des agents-experts de leur travail et pour conquérir de nouveaux droits. Nous souhaitons que se réalisent les souhaits de progrès social, les envies de s'épanouir au travail, d'y trouver un sens et que nos compétences soient reconnues.

Enfin **nous serons aux côtés des syndicalistes de GoodYear,** le 4 février à 11 heures Place du Trocadéro, pour défendre les libertés. En effet, pour la première fois depuis un demi-siècle, un gouvernement a demandé que soit requises des peines de prison ferme contre des syndicalistes pour avoir participé avec les salariés à des actions en vue d'empêcher la fermeture de leur usine. A l'appel de la CGT, FO et Solidaires, nous avons manifesté à Paris le 26 janvier pour une réelle augmentation de nos salaires dans la fonction publique.

## COP21 à Bercy

*Café syndical du 16 décembre*

Un accord pour être en dessous des 2°, vite et durablement.
Un budget de 187 millions d'euros…. **financé par les multinationales** (!) Comment éviter que ces lobbys ne pèsent sur les décisions ? Cet accord perpétue les hégémonies existantes. Ainsi, la protection des droits humains ne figure pas dans l'accord.
Dans un contexte difficile, les citoyens ont plutôt été écartés du sommet. La CGT a participé au forum syndical, porteuse des questions de transition juste, de travail décent et d'évolution des emplois qui est reprise dans le préambule de l'accord de Paris. Mais les syndicats n'ont pas eu d'espace de discussion avec un gouvernement peu préoccupé par la voix des salariés.

Nous avons pourtant des choses à dire comme nous avons pu le montrer lors du café syndical que nous avons organisé le 16 décembre.
Les échanges se sont succédé après les interventions des experts invités par le syndicat :
*Francis Combrouze*, secrétaire général de la fédération de l'équipement et de l'environnement et membre du Conseil national de la transition écologique ;
*François Cosserat*, Président du Mouvement de lutte pour l'environnement – Réseau homme nature ;
*Mickaël Wicke*, représentant la fédération des finances CGT, co-réacteur de la brochure « des finances au cœur des enjeux environnementaux».

Nos invités ont démontré l'intérêt commun (syndicat, associations, citoyens…) à agir ensemble sur ces questions universelles qui traversent tous les peuples au- delà de leurs différences.
La stratégie nationale bas-carbone est-elle suffisante ? Puisque l'ensemble de l'activité globale a des impacts sur la santé, la biodiversité, il faut proposer des alternatives concrètes sur les sujets : habitat, transport, agriculture, industrie et Co développement. Mais prendre les bonnes décisions pour enclencher une dynamique vertueuse est-ce possible dans notre modèle économique fondé sur la compétitivité ? Que d'interrogations ! : croissance/décroissance, modes de consommation, rôle du service public …
Oui, chacun peut agir, y compris les militants et les agents des finances. Fiscalité environnementale, justice fiscale ce sont des thèmes sur lesquels nous avons des propositions pour « mettre les finances au service de toute la société».
Notre syndicat, avec notre fédération, avons pour ambition de mettre en œuvre un projet syndical qui participe à la construction d'un monde plus juste, plus solidaire, plus respectueux de l'homme et de son environnement. Et nous continuerons à sensibiliser sur ces questions essentielles.
En attendant, très concrètement nous mettons à disposition (local syndical, bâtiment Necker salle 2269V) des exemplaires de la brochure «***les finances au cœur des enjeux environnementaux***».

## Nos luttes, nos conquêtes !

En plus des mobilisations sur les salaires et l'emploi public l'année 2015 a été marquée par des mouvements sectoriels en administration centrale. Ils sont toujours actifs :

**Le conflit des GRIDs** initié en mars 2015, dans un premier temps par la CGT et Sud Centrale solidaires, rejoint par FO puis par l'ensemble des organisations syndicales a contraint l'administration à abandonner le plan de mutualisation concocté dehors des intéressés dans le secret du bureau du sous-directeur de l'informatique.
Leurs actions ont permis une certaine amélioration de la prise en compte des besoins, notamment avec l'appel à participation sur certains projets (notation des matériels dans le cadre des marchés, création de groupe de travail, visite du centre de services). Au comité technique d'administration centrale, la DRH s'est engagée à suivre particulièrement la situation des effectifs de DRH3. Le mouvement se poursuit pour obtenir la reconnaissance et la valorisation du métier, l'arrêt du recours aux prestataires, la cartographie des métiers des GRIDs. Qui fait quoi ? qui perçoit quoi ? La transparence sur les sujets qui touchent leur travail, la mise en œuvre d'une enquête concertée en direction des utilisateurs et des services.

**Les CTRSS** (Conseillères techniques de service social) sont mobilisées pour la reconnaissance de leurs compétences et la revalorisation de leur carrière. Elles dénoncent l'insuffisance de moyens pour assurer leurs missions. Leur détermination devrait permettre d'arracher des avancées en 2016.

**Les agents des filières techniques,** dont certains sont écartés du NES en raison du support d'emploi, exigent également la revalorisation de leur déroulement de carrière. Leurs fonctions ont bien évoluées mais ces techniciens exercent toujours des missions pérennes. La CGT demande la création d'un corps technique intégrant l'ensemble des filières pour garantir un déroulement de carrière à tous, jeunes, anciens et recrutements à venir.

En ce début d'année s'exprime aussi la colère **des agents de sécurité** qui n'ont plus les moyens de bien exercer leurs missions.
Un trait commun à ces luttes sectorielles : **le refus des politiques d'austérité.**
Sans réaction massive, les agents d'administration centrale ne pourront qu'assister à la dégradation de leurs conditions de travail. Le budget 2016 c'est : 260 emplois en moins, dont 211 répartis sur le périmètre du secrétariat général. Les crédits de fonctionnement réduits de 9,3% annoncent de nouvelles réorganisations. Comme les GRIDs, les CTRSS, les agents techniques et ceux de la sécurité **il est urgent de réagir !**

# BercySimple

*ou le management MAP*

Début novembre 2015, le service Mission Qualité et Innovation (MQI) du Secrétariat général lançait la campagne : «*BERCYSIMPLE – Simplification des processus de travail*».

La simplification de nos processus de travail à Bercy s'inscrit dans l'initiative du secrétariat général pour la modernisation de l'action publique (SGMAP).

L'objectif : simplifier les démarches et moderniser l'action publique. Placé sous l'autorité du Premier ministre, le SGMAP regroupe l'ensemble des services en charge de la politique pour la modernisation de l'action publique, la fameuse MAP !

**Une consultation des agents pour simplifier les procédures ? Pourquoi pas ?**

Si ce n'est que sous couvert de consultation libre, cette démarche est particulièrement encadrée et orientée. «Reconnaissance honorifique, professionnelle, non pécuniaire…»
Ce sont les «bons points» qui vous seront distribués si vous apportez de «bonnes réponses», sous-entendu, si vous permettez à l'administration de mettre au point des process qui lui permettront de travailler plus avec moins de moyens.

***EFFICIENCE qu'ils disaient…***

On se retrouve propulsé quelques années en arrière au temps (en 2010), où le SAE avait osé établir un tableau de service avec indicateurs et photo de l'agent le plus méritant du mois qui recevait par ailleurs un rocher Suchard et un bon point ! Ce service et ses agents ont mis des années à se remettre de ce « management » …

En 2015, on ose encore nous dire que oui, il y aura bien des gadgets, des lots et visites de sites industriels mais, là c'est encore pire : cela affecte la reconnaissance professionnelle en étant évoqué lors de l'entretien d'évaluation ! Est-ce le meilleur moyen de créer ou maintenir un collectif de travail serein et efficace ???
Aurez-vous seulement la liberté de ne pas participer au sein d'une équipe ???
On peut en douter…

Ah non, c'est vrai ! Vous pouvez répondre «anonymement», vous ne risquez donc pas d'être stigmatisés…Enfin….compliqué d'être reconnu quand on est anonyme, et compliqué de resté anonyme lorsque «**le profil** [*créé pour participer*] **doit être identifié par le mél professionnel**».

Simplifier les procédures et le processus de travail sont nécessaires :
**Est-ce le but recherché ???** Et que penser d'une consultation qui met en concurrence les agents voire les équipes portées par des hiérarchies compétitrices ???

**Mais nous avons de la répartie et la CGT a proposé lors du dernier CTAC que les GRIDs se voient attribuer la plus haute distinction honorifique prévue par le règlement intérieur pour les récompenser de leurs nombreuses propositions visant à améliorer l'efficacité de leur travail et du service rendu aux utilisateurs.**

## 26 janvier 2016 !

*pour un service public de qualité et une nette augmentation du pouvoir d'achat !*

Les organisations syndicales CGT, FO et SOLIDAIRES de la Fonction publique estiment que, si la négociation salariale qu'elles réclament depuis plusieurs années est bien confirmée pour le mois de février, elle ne se présente pas dans de bonnes conditions.

En faisant adopter une loi de finances et une loi de financement de la Sécurité Sociale pour 2016 avec quasiment aucune marge de manœuvre pour une augmentation générale des traitements, le gouvernement annonce la couleur : la politique d'austérité continue…. et ce n'est pas la nôtre !

C'est pourquoi, les organisations syndicales CGT, FO et SOLIDAIRES ont appelé d'ores et déjà à faire de la **journée du 26 janvier 2016, un temps fort de mobilisation, par la grève et les manifestations.**

# Le RIFSEEP s'installe

*Le nouveau dispositif indemnitaire de référence se met en place au MEFI.*

Décidé il y a maintenant près de deux ans, malgré l'opposition quasi unanime des syndicats représentés au Conseil supérieur de la fonction publique de l'État, le nouveau dispositif indemnitaire de référence, le RIFSEEP, se met en place au MEFI.

A compter du 1er janvier pour les attachés d'administration de l'Etat, les traducteurs, les conseillers techniques de service social ainsi que les assistants de service social. Et à partir du 1er mars 2016 pour les agents des corps de catégories B et C administratifs.

Présenté par l'administration comme un dispositif prétendant rationaliser et simplifier le paysage indemnitaire, l**e RIFSEEP, s'avère pire que la PFR**, en introduisant la prise en compte de critères professionnels pour la répartition indemnitaire qui sépare le régime des primes du grade de l'agent.

Chère à l'idéologie néolibérale c'est à un renforcement de l'individualisation de la rémunération des fonctionnaires auquel nous assistons et qui deviendra futur générateur de concurrence entre agents et de souffrance au travail.

Le RIFSEEP c'est aussi un début de perte d'autonomie de notre administration vis-à-vis de la Fonction publique. En effet les barèmes de primes doivent se trouver dans une fourchette commune pour l'ensemble des agents de l'Etat et dont les minimas et les plafonds sont imposés par la DGAFP. A charge pour chaque ministère de se débrouiller pour s'y adapter. Et tout de suite se pose le problème des agents concernés par le plafonnement pour lesquels l'administration s'engage sur une garantie de rémunération pour leur situation présente mais pas lors d'un changement d'échelon.

La répartition consiste pour chaque catégorie à répartir les agents en quatre groupes «fonctionnels» pour la catégorie A, trois pour la B et deux pour la C.

L'administration du MEFI, à la différence d'autres ministères, a choisi de classer les agents dans les groupes correspondant en fonction de leur rémunération indemnitaire actuelle, ce qui peut sembler contraire à l'esprit de la loi, c'est plus intéressant immédiatement. Car les travaux de cartographie n'ont pas permis, on s'en doutait, de dégager des critères objectifs et incontestables permettant le classement des postes dans chaque groupe. Pus tard les difficultés se reposeront car qui décidera du changement de fonction et à quel moment sera valorisée l'expérience professionnelle ?

**Enfin pour la deuxième partie du RIFSEEP, le complément indemnitaire annuel (CIA), les syndicats ont obtenu qu'il ne soit pas appliqué aux catégories B et C. Pour la catégorie A, il correspondra au bonus actuellement en cours dans le cadre de la PFR.**

| | Groupe 1 | | Groupe 2 | | Groupe 3 | | Groupe 4 | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Corps | Effectifs | % | Effectifs | % | Effectifs | % | Effectifs | % |
| Attachés | 67 | 4,24% | 257 | 16,28% | 732 | 46,36% | 523 | 33,12% |
| SA | 231 | 11,20% | 1 799 | 87,20% | 33 | 1,60% | | |
| Adjoints | 78 | 5,42% | 1 360 | 94,58% | | | | |

**Je souhaite**

☐ ÊTRE CONTACTÉ-E PAR LA CGT

☐ ADHÉRER À LA CGT

NOM : _____

PRÉNOM : _____

DIRECTION/SERVICE : _____

_____

TÉL : _____

MÈL : _____

**120 rue de Bercy - Télédoc 712**
**75572 PARIS CEDEX 12 - 01.53.18.72.94**
syndicat-cgt-centrale@syndicats.finances.gouv.fr
www.centrale-finances-cgt.fr